



CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication

1. Le Sous-comité des technologies de l'information et de la communication s'est réuni le 10 novembre 2008. M^{me} P. O'Donovan, directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration, a déclaré ouverte la cinquième session du sous-comité.
2. Le bureau du sous-comité était composé comme suit: M. M. Mowla (Bangladesh), président, M. S. Nakajima, vice-président travailleur, et M. A. Moore, vice-président employeur.
3. Le président a annoncé que les deux documents dont est saisi le sous-comité sont soumis pour information et a invité M. N. Habra, chef du Bureau de l'informatique et des communications (ITCOM), à présenter le premier document.

Stratégie en matière de technologies de l'information (2007-2009): rapport annuel

4. Le chef d'ITCOM présente le document ¹ et attire l'attention sur les faits nouveaux concernant la stratégie, au nombre desquels figurent une utilisation plus intensive de Plone pour le travail en collaboration au sein du Bureau, la fonction pilote d'enregistrement électronique que teste actuellement ITCOM, l'intégration du serveur de messagerie dans le système de gestion électronique des documents (EDMS) et la comparaison de l'effectif des informaticiens avec les moyennes relevées dans certaines branches d'activité.
5. Le chef d'ITCOM explique qu'il sera difficile de calculer avec précision les dépenses occasionnées par la décentralisation d'IRIS tant que le système ne sera pas à la disposition du Bureau dans son ensemble. Il ajoute qu'un modèle de calcul des coûts mis au point par la Banque mondiale et adopté par le système des Nations Unies servira à comparer l'efficacité informatique des institutions.
6. Le chef d'ITCOM annonce en conclusion que la prochaine stratégie – pour 2010-2015 – sera présentée lors de la session de novembre 2009.

¹ Document GB.303/PFA/ICTS/1.

7. Le vice-président employeur demande des éclaircissements au sujet des utilisateurs «externes» du système Plone, dont il est question au paragraphe 3 du rapport. Il demande aussi des précisions sur les économies réalisées grâce au recours à la vidéoconférence par Internet.
8. Le vice-président employeur se déclare inquiet du retard pris dans les projets EDMS en raison du manque de consultants spécialistes du système. En outre, il rapporte que des usagers n'ont pu accéder à IRIS à la suite de la mise à niveau avec Oracle.
9. Le vice-président employeur prend note des 70 pour cent de réponses positives à l'enquête de satisfaction de 2008 mais fait observer que le rapport ne donne pas les raisons pour lesquelles les 30 pour cent restants sont insatisfaits. En outre, il demande si le kit de productivité des utilisateurs (UPK) produit par Oracle pour l'enseignement et la formation à distance a permis de réaliser des économies.
10. Le vice-président travailleur déclare que le rapport ne contient pas les informations demandées en novembre 2007 et fait en particulier observer que, au paragraphe 31, les chiffres du budget ne sont pas détaillés pour chacun des 12 éléments de la stratégie, ce qui ne permet pas d'évaluer correctement les dépenses actuelles et à venir.
11. Le vice-président travailleur souhaite connaître les conséquences financières de l'acheminement de tout le courrier électronique du Bureau via l'infrastructure du siège. Il demande que les informations sur le personnel, qui figurent au paragraphe 25, soient ventilées par sexe.
12. Le vice-président travailleur souhaite savoir si le matériel de formation dont il est question au paragraphe 30 du rapport a été publié en plusieurs langues et si l'UPK est utilisé pour d'autres systèmes qu'IRIS. Il demande que le coût de chacun des 12 éléments de la stratégie et les économies réalisées grâce à chacun d'eux soient indiqués dans le prochain rapport du sous-comité. Enfin, il demande si l'EDMS sera installé dans les bureaux extérieurs.
13. Le vice-président travailleur prie le Bureau de remettre directement à la Commission PFA en mars 2009 les documents récapitulant les coûts et les économies afférents à chacun des 12 éléments ainsi que les résultats des trois dernières enquêtes concernant le personnel.
14. Le représentant du gouvernement du Nigéria, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, se félicite des mesures prises par le Bureau pour faire des économies en utilisant des outils de communication comme Plone et Skype, ainsi que de l'amélioration des connexions dont bénéficient les bureaux de l'Afrique. En outre, il prend note de la mise à niveau d'IRIS et notamment du nouveau module voyage ainsi que du travail accompli en vue de l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public.
15. Le représentant du gouvernement du Nigéria demande des éclaircissements à propos du double emploi d'ITCOM et du Bureau consultatif pour l'application des technologies de l'information (BATI), récemment créé. Il se déclare préoccupé par le bas niveau des objectifs actuels en matière de gouvernance dans le domaine de l'informatique.
16. Le représentant du gouvernement de l'Australie se félicite des progrès réalisés en ce qui concerne le travail en collaboration et l'EDMS mais pense que les résultats escomptés de la stratégie devrait être présentés en fonction de buts et d'objectifs plus précis. Il recommande que les rapports à venir indiquent des objectifs, des données de référence, des délais et des coûts afin que les progrès puissent être mieux évalués.

17. Le président, représentant le gouvernement du Bangladesh, commente les progrès réalisés en ce qui concerne le système de gestion de contenu Plone, le système de gestion des documents de gouvernance interne (IGDS), l'enregistrement électronique, la gestion informatique vérifiable des technologies de l'information et IRIS, et il encourage le Bureau à examiner l'appui de façon globale, dans le contexte d'une structure d'appui informatique coordonnée, en vue d'assurer des services cohérents et d'un bon rapport coût/efficacité. Il se dit préoccupé du retard de la mise au point de l'EDMS.
18. Le chef d'ITCOM répond aux questions soulevées par les membres du sous-comité. Il indique que les utilisateurs externes du système Plone accèdent à ce système pour collaborer à des projets conjoints sans que cela entraîne des coûts additionnels pour le BIT. Il précise qu'il s'agit principalement de personnes collaborant à des projets spécifiques de partage des connaissances ainsi que de membres du personnel d'autres institutions des Nations Unies et d'organismes partenaires.
19. Le chef d'ITCOM explique que l'acheminement du courrier électronique des régions par l'intermédiaire de l'infrastructure du siège n'entraîne pas de coûts supplémentaires. Il indique que le problème posé par la pénurie de compétences spécialisées concernant l'EDMS a été résolu et que le projet est maintenant en bonne voie.
20. Le chef d'ITCOM confirme que l'accès des utilisateurs à IRIS au cours de la première semaine ayant suivi la mise à niveau a été instable mais que le problème a été vite résolu. Il apporte des précisions sur les résultats de l'enquête de satisfaction et indique que 70 pour cent des utilisateurs étaient satisfaits, que 9 pour cent étaient insatisfaits et que les 21 pour cent restants n'étaient ni satisfaits ni insatisfaits. Il prend note du commentaire demandant que les informations concernant l'effectif de personnel d'appui informatique soient ventilées par sexe. Il déclare que les deux applications de l'EDMS actuellement déployées, le site Internet du BIT et l'IGDS, sont accessibles sur le terrain.
21. Le chef d'ITCOM explique que, sur les 38 processus informatiques visés par la gestion informatique vérifiable des technologies de l'information, certains ont déjà un niveau plus que satisfaisant, mais que l'objectif consistant à atteindre un niveau acceptable pour tous les processus est un objectif difficile, qui demandera du temps et beaucoup de ressources. L'orateur précise que le Bureau consultatif pour l'application des technologies de l'information (BATI) est appelé à jouer un rôle de conseil à l'échelle du Bureau. Sa fonction première est de réduire les coûts et d'éviter les doubles emplois là où les applications existantes répondent déjà aux besoins.
22. Le vice-président travailleur demande en outre au Bureau de fournir une liste des utilisateurs externes du système Plone.
23. Le chef d'ITCOM répond que la liste des utilisateurs externes pourra être mise à la disposition des membres du sous-comité.

Rapport d'activité sur le Système intégré d'information sur les ressources (IRIS) dans les régions

24. M. S. Kershner, chef de section de l'équipe fonctionnelle, présente le deuxième document². Il indique que le présystème pilote pour Jakarta a maintenant un an et que les enseignements qui en ont été tirés sont appliqués dans le cadre de la mise en œuvre du

² Document GB.303/PFA/ICTS/2.

système à Budapest, qui commence dans les délais prévus. Ces éléments ont permis l'élaboration d'un modèle opérationnel, dans lequel des critères tels que la capacité et la connectivité des bureaux sont pris en considération, et un plan souple de déploiement région par région sera élaboré.

25. Le vice-président employeur demande des précisions au sujet du calendrier du déploiement d'IRIS sur le terrain et souhaite obtenir un tableau qui préciserait les bureaux concernés et les dates de mise en œuvre. Il indique par ailleurs que le réexamen de la structure extérieure du BIT doit être pris en considération dans le cadre du déploiement d'IRIS, et demande des informations sur l'incidence budgétaire pour le siège et les bureaux extérieurs. Compte tenu des coûts notables que cela entraînera pour l'Organisation, il s'interroge en outre sur la nécessité de maintenir le sous-comité en activité.
26. Le vice-président travailleur se dit préoccupé que le document ne contienne pas d'informations sur le calendrier de déploiement d'IRIS dans les bureaux extérieurs et que la capacité interne de ces bureaux puisse être un obstacle à l'achèvement prévu du déploiement en 2010-11. Il fait observer que le modèle opérationnel est nouveau et pourrait créer des déséquilibres entre le siège et les bureaux extérieurs sur le plan des avantages qu'offre la mise en œuvre d'IRIS par rapport à l'utilisation de FISEXT, l'ancien système. Il indique que tous les bureaux régionaux doivent être en mesure de mettre en œuvre IRIS et demande de plus amples informations concernant le type de solution qui sera appliquée à tel ou tel bureau.
27. Le vice-président travailleur note que le déploiement d'IRIS sur le terrain doit tenir compte du réexamen de la structure extérieure et des activités menées au titre de la réforme des Nations Unies. Il s'interroge à propos de l'augmentation des dépenses de formation pour la période biennale et demande des éclaircissements à ce sujet. Il indique que les travailleurs réserveront leur position quant à la nécessité de maintenir le Sous-comité des technologies de l'information et de la communication (ICTS).
28. Le représentant du gouvernement de l'Australie indique que les coûts fournis sont utiles et que la démarche adoptée pour le déploiement est prudente compte tenu des risques. Il souligne que, pour ne pas se contenter d'un simple suivi des étapes, l'élaboration d'un tableau détaillé des lieux et des délais permettrait de repérer les blocages. Il demande pourquoi l'analyse des coûts/bénéfices privilégie la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (PGI) au détriment de la création d'un centre d'assistance mondiale alors que certaines institutions ont entrepris les deux activités.
29. Le représentant du gouvernement du Nigéria, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, note avec satisfaction les progrès réalisés tant en ce qui concerne le présystème pilote que les activités pilotes. Il estime que la stratégie de déploiement est satisfaisante, et indique qu'il conviendrait de collaborer avec les autres organisations du système des Nations Unies pour tirer parti des possibilités qui s'offrent en matière de connectivité.
30. Le chef de section de l'équipe fonctionnelle d'IRIS précise que le déploiement d'IRIS dans les bureaux extérieurs devrait être achevé en 2011, et qu'un plan officiel concernant les bureaux visés et les dates de mise en œuvre sera établi dans le courant de l'année 2009, lorsque l'on aura pris connaissance des résultats du projet pilote de Budapest. Il ajoute que l'examen de la structure extérieure et la réforme des Nations Unies, même s'ils sont encore en cours, sont dûment pris en considération, ce qui impose de faire preuve d'une grande souplesse. Il confirme également que le financement du déploiement d'IRIS sur le terrain se fera à l'aide des ressources existantes, ce qui n'est pas sans poser certaines difficultés et implique de procéder de manière progressive. Il indique que le modèle opérationnel permet d'examiner de quelle manière les fonctions d'IRIS sont susceptibles d'être utilisées dans les divers bureaux extérieurs. Il ajoute que le centre d'assistance mondial ne doit pas être

considéré comme une alternative au déploiement d'IRIS. Les exigences en matière de formation auraient certes été modifiées, mais cela n'aurait eu aucune incidence sur la nécessité d'assurer une formation et un renforcement des capacités dans les bureaux extérieurs.

31. Le représentant du Département du développement des ressources humaines note que, au cours de la période biennale 2006-07, les dépenses avaient été principalement consacrées à la formation du personnel du siège et du bureau de Jakarta. S'agissant de la période biennale actuelle, les ressources ont été affectées à la formation du personnel du siège, formation portant sur les améliorations apportées au système, ainsi qu'à la préparation des fonctionnaires des bureaux extérieurs en vue du déploiement d'IRIS. Une importante partie des fonds affectés à la formation doit être utilisée pour les déplacements des fonctionnaires et la traduction du matériel de formation. Le montant prévu à cette fin pour la période biennale 2008-09 est d'environ 2 millions de dollars E.-U., et un montant de cet ordre a été jugé suffisant pour la prochaine période biennale.
32. La directrice exécutive de MAS fait observer que le Conseil d'administration a décidé de créer le sous-comité principalement en vue de résoudre les questions liées à IRIS. Elle note que la Déclaration de 2008 préconise un réexamen de la gouvernance, notamment du fonctionnement du Conseil d'administration et estime que c'est dans ce contexte qu'il conviendrait d'examiner le rôle que le sous-comité est appelé à jouer à l'avenir.
33. Le président remercie les participants et déclare close la cinquième session de l'ICTS.

Genève, le 11 novembre 2008.